



sommes-nous obligés de la laisser partir seule en train ?

Par **egyptest**, le **26/05/2012** à **13:56**

Bonjour, mon ami a une fille d'une première union, qui a 8 ans. Il en a la garde, sa maman a un droit de garde et d'hébergement pour les périodes de vacances scolaires car elle habite loin.

Cela fait 1 an qu'elle n'est pas venue la chercher. Elle n'appelle pas régulièrement (le jugement prévoit un appel hebdomadaire mais elle appelle plutôt par période, des fois elle reste 2 mois sans nouvelle de sa maman).

Pour le mois de juillet, elle a décidé de la faire descendre chez elle par le train, sans l'accompagner. Elle voudrait la mettre sous surveillance d'une hôtesse de la SNCF. Mon ami n'est pas vraiment d'accord, d'autant que la petite a peur d'y aller et demande à sa mère de venir la chercher car elle ne se sent pas d'y aller seule. Sa maman refuse en disant qu'elle est assez grande pour gérer ses peurs, mais nous savons que la petite panique quand elle a peur, n'a pas le recul nécessaire pour prendre sur elle ...

Sommes-nous obligés de la laisser partir ? Pouvons-nous exiger de sa maman qu'elle se déplace ? Merci par avance pour votre réponse.